



Procès-verbal Assemblée générale de printemps – 24 avril 2017

Auteure	Aline Gillioz-Vuillaume
Séance	Assemblée générale de printemps
Date/Heure	24 avril 2017 – 19h00
Lieu	Restaurant de l'Aérodrome, Porrentruy
Participant-e-s	29 personnes (selon liste des présences)
Invité-e-s	-
Excusé-e-s	8
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot de la Présidente2. Nomination des scrutateurs3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 2016 (en ligne sur le site Internet UCA)4. Présentation des comptes 20165. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2016 et décharge à la secrétaire et au comité6. Admissions / démissions7. Campagne de sensibilisation8. Nocturnes 20179. Saint-Nicolas 201710. Ouverture d'un jeudi mensuel11. Activités 201712. Divers13.

1. Accueil et mot de la Présidente

Mme Thérèse Michel souhaite la bienvenue aux membres UCA présents ainsi qu'aux représentants de la presse.

2. Nomination des scrutateurs

Mme Cathy Hêche (Restaurant La Rochette, Boncourt) et M. Alain Pape (Télézap).

3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 2016

Remarque de M. Patrick Waespe (W Sport) concernant le point 7. M. Waespe était surpris de lire que la décision de majoration des bons de 2,5 % était en attente d'approbation finale par Migros et Coop. Il avait compris que quoi que Migros et Coop décident le taux était accepté.

Après cette remarque, le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure.

4. Présentation des comptes 2016

L'exercice 2016 boucle avec un solde négatif de CHF 4'935.40.

5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2016 et décharge à la secrétaire et au comité

Les comptes ont été vérifiés lundi 24 avril 2017 par Mme Nicole Hänni de la boutique Vogue et Mme Marine Jubin de Flore & Sens à Alle. En l'absence de Mme Jubin, c'est Mme Hänni qui donne lecture du rapport de vérification et demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 et de donner décharge au comité et à la secrétaire.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

Le comité propose que pour l'année 2017, Mmes Nicole Hänni et Marie Jubin soient reconduites dans leur fonction de vérificatrices des comptes.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

6. Admissions/démissions

Tout d'abord dans les démissions, nous avons :

Démissions :

- Création onglerie Zaugg, Fahy
- Boutique Escapade, Porrentruy
- Boutique Version Homme, Porrentruy

Au chapitre des admissions maintenant, nous avons le plaisir d'accueillir

- Bruno Hürlimann Sàrl, Damphreux
- C & A Mode, Porrentruy
- Charles Vögele Mode SA, Porrentruy
- De Laine Vêtue, Porrentruy
- La Calèche SA, Porrentruy
- Visilab Porrentruy SA, Porrentruy
- Maximilien Coiffure, Porrentruy
- Pomzed Design Sàrl, Delémont
- Shop'Ajoie Sàrl, Porrentruy
- Tout Temps Bois, Porrentruy
- Hôtel-restaurant La Rochette, Boncourt

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à ces nouveaux membres et leur souhaitons plein succès dans leurs activités respectives.

7. Campagne de sensibilisation

Depuis la mi-avril, la campagne de sensibilisation est lancée. Le nouveau logo est présenté à l'assemblée ainsi que les affiches qui sont déjà présentes sur les panneaux publicitaires au format SGA, sur différents panneaux de la ville de Porrentruy. D'autres affiches seront présentées sur les supports de la Municipalité. Cet affichage se fera en deux temps, soit du 2 mai au 14 juin et du 2 août au 15 septembre. Un grand merci à la Municipalité qui met gracieusement à disposition des panneaux ainsi que le personnel de la voirie qui procédera au collage et à la mise en place de ces panneaux à travers la ville. De plus, la Municipalité participe à hauteur de CHF 10'000.00 pour cette campagne. Un grand merci aussi à tous les membres qui ont déjà payé tout ou partie de la contribution de CHF 150.00. Un grand merci aussi aux imprimeurs pour leur participation sous forme de sponsoring au dos des bons et sur la nouvelle liste des membres.

Les nouveaux bons seront en circulation tout prochainement. Nous avons gardé les mêmes coupures, à savoir CHF 10.00, 20.00 et 50.00. Afin d'éviter la copie des bons, le montant apparaît en relief brillant. De plus, nous avons fait une partie à découper lors de son encaissement, ainsi que client participera à un tirage au sort en fin d'année pour gagner des bons UCA. Pour ce tirage au sort, 5 bons de CHF 50.00 et 5 bons de CHF 20.00 seront offerts. Evidemment, les anciens bons sont toujours valables. En 2016, ce sont un peu moins de CHF 360'000 qui ont été vendus et CHF 350'000 remboursés.

La nouvelle liste des membres est présentée à l'assemblée. Elle a été complètement revisitée et les membres sont maintenant par rubrique. Il est ainsi plus aisé pour le client de trouver ce qu'il cherche. Au dos de la nouvelle liste « Booklet », il y aura une grille comportant 10 cases qui devront être remplies par les commerces, pour un achat minimum de CHF 20.00. Lorsque la grille sera remplie, le client pourra la retourner au secrétariat et participera à un tirage au sort en fin d'année, dont les prix seront 3 fois CHF 500.00 en bons UCA à gagner.

Remarque de M. Martin Clerc (Migros Porrentruy). Il souhaiterait qu'une évaluation puisse être faite afin de connaître les effets de cette campagne de sensibilisation. Cela pourrait se faire par le biais de collecte d'informations par des étudiants du Lycée.

8. Nocturnes et ouvertures décembre 2017

Jeudi 21 décembre	→	21h
Vendredi 22 décembre	→	21h
Samedi 23 décembre	→	19h

Diverses remarques :

- Essayer de garder les 2 cabanes de la fête de Saint-Nicolas pour les Nocturnes (voir disponibilité avec EFEJ et accord avec la Municipalité).
- Demander une offre à RFJ pour une campagne publicitaire qui serait prise en charge par des membres intéressés afin de faire venir les clients en ville.
- Mettre sur pieds un groupe de travail, éventuellement avec des personnes à la retraite, pour que ces Nocturnes soient animés.

9. Saint-Nicolas 2017

La Fête de Saint-Nicolas se déroulera dimanche 10 décembre 2017, de 14h à 18h. Cette année, la fête s'étendra un peu plus bas sur la rue Pierre-Péquignat depuis l'Hôtel-de-Ville. Outre la présence de Saint-Nicolas et du Père Fouettard, divers ateliers (bricolages, dessins, maquillage) seront mis sur pieds pour les enfants. 2 cabanes seront mises en place pour la vente de thé et vin chaud. Les pâtisseries seront vendues par un club de jeunes d'un village environnant. Il est vivement recommandé aux commerçants d'ouvrir leur commerce ce dimanche.

10. Ouverture d'un jeudi mensuel

Le comité propose l'ouverture des commerces un jeudi par mois. Cela pourrait être le 1^{er} jeudi du mois, et des animations pourraient être mises en place. Ce concept est à mûrir.

11. Activités 2017

Printemps dans l'Ajoie – les 28, 29 et 30 avril prochain se déroulera la première édition. Laurie Marchand, la présidente donne encore quelques explications aux membres présents et se tient à disposition des personnes ayant encore des questions.

Fête des Mères – cette année, les commerçants peuvent acquérir des petits pots de fleurs et herbes aromatiques au prix de CHF 3.00 pièce. Le délai étant assez court, une liste d'inscription circule dans l'assemblée.

Rétro Circuit – les 2 et 3 septembre prochain, aura lieu une représentation de véhicules rétro. Cette manifestation accueillera + de 200 véhicules dont les modèles iront de l'Avant-Guerre aux Années 70. La plupart des participants seront en costumes d'époque. Il est recommandé aux commerçants de décorer leurs vitrines sur ce thème et aussi pourquoi pas de s'habiller en tenue d'époque. La manifestation se déroulera sur la plaine de Courtedoux et au centre-ville.

12. Divers

M. Gaby Quiquerez (Restaurant de l'Aigle, Grandfontaine) demande pourquoi la foire ne monte plus jusqu'en haut la ville, rue des Baïches. Il s'agit uniquement d'une demande des forains.

La parole n'étant plus demandée, Mme Michel reprend la parole pour remercier chacune et chacun de sa présence de sa participation active lors de cette assemblée. Tout le monde est invité à prendre l'apéritif.

La séance est levée à 21h45

Pour le procès-verbal
Aline Gillioz-Vuillaume